



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Pôle Vie Locale

Service Manifestations

Affaire suivie par :

Bruno CLAVET

Tél. : 03.21.74.87.27

bruno.clavet@mairie-heninbeaumont.fr

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Hénin-Beaumont le

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses festivités la municipalité d'Hénin-Beaumont organise un marché de Noël du vendredi 8 décembre au lundi 18 décembre 2023. Des chalets simples, doubles et des gloriottes seront délivrés pour y accueillir une activité commerciale.

- vente de produits de bouche
- vente de décoration de Noël
- vente de jouets
- vente de cadeaux de Noël (écharpes, bonnets, bijoux, sacs, vêtements,...)
- vente de confections artisanales (bougies, savons, pyramides à bougies, crèches de Noël...)

Ces derniers seront disponibles à la location au tarif de 250 euros pour un chalet simple, de 300 euros pour une gloriotte et de 350 euros pour un chalet double.

Dans ce souci de qualité, d'hygiène, de respect des visiteurs, la municipalité d'Hénin-Beaumont a mis en place un dossier de candidature prenant en considération l'ordonnance N°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public. Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 20% sur l'expérience professionnelle,
- 20% sur la provenance des produits proposés.
- 30% sur l'intérêt de la manifestation,
- 30% sur les produits proposés

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les articles que vous souhaitez vendre, mais vous avez également la possibilité de faire des propositions d'articles qui seront appréciés par la commission de sélection.





Hénin-Beaumont

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. De photographies significatives représentant vos articles et illustrant votre outil de vente.

Dans un souci d'harmonisation et d'attractivité, la commission de sélection des candidatures, se réserve la possibilité de refuser les candidatures qui proposeraient une duplication d'un espace de vente comportant les mêmes produits, les activités non assurées et non réglementées. Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle ou d'un courrier de refus le cas échéant.

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Steeve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller départemental du Pas-de-Calais

Dossier complet à retourner par courrier ou mail avant le vendredi 03 novembre 2023 à 17 H, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès

62110 HENIN BEAUMONT Mail : manifestations@mairie-heninbeaumont.fr

